

MÂCON-SENNECÉ

Le sentier de la Tour



Gaëlle Fontany Ville de Mâcon

PROFIL PARCOURS

Distance **9,5 KM**

Durée **2 H 30** | Niveau **MOYEN**

Dénivelé **139 M**

Ambiance **CARRIÈRE
FORÊT
OMBRAGÉ**

DÉPART **MÂCON-SENNECÉ | BOURG**

Localisation GPS : 46.35937, 4.83253 | Alt. 215 m

Au départ de la Tour, dernier vestige du château primitif, le sentier offre un parcours forestier très agréable en été. Les bois de Naisse abritent d'anciennes carrières d'extraction d'argile et de silex. Dans ces lieux, il y a environ 300 000 ans, nos ancêtres avaient installé des ateliers de taille. Les silex, très abondants, affleurent sur le chemin.

À VOIR EN CHEMIN

- Le bourg : mairie dans l'ancien château, lavoirs, four à pain, ancien couvent
- La Tour, construction du VIII^e siècle
- La mairie dans l'ancien château reconstruit en 1650
- Le Saut du Loup, amphithéâtre boisé, ancienne carrière romaine
- La Source du Bonnetin, ouvrage voûté en pierre
- L'ancienne glacière du XVIII^e siècle
- Les bois de Naisse
- Les anciennes carrières d'argile et de pierres à silex
- Les silex affleurant les chemins
- Le belvédère du Quémont

APPELLATIONS VINS DE BOURGOGNE

Bourgogne, Bourgogne aligoté, Coteaux Bourguignons, Crémant de Bourgogne, Mâcon, Mâcon-Bussières, Mâcon-Milly-Lamartine

PÉRIODE IDÉALE

L'été pour profiter de l'agréable fraîcheur des sous-bois.

POINT DE VIGILANCE

Attention à la circulation rue de la Source au niveau du passage sous le pont de l'autoroute notamment.

Se renseigner sur les périodes de chasse et d'affouage.

CONSEILS AUX RANDONNEURS

N'oubliez pas que l'espace est partagé par tous : agriculteurs, forestiers, chasseurs, promeneurs, vététistes, cavaliers.

N'effrayez pas les troupeaux, tenez vos chiens en laisse.

SECTEUR VITICOLE

Vous allez entrer dans un environnement viticole privilégié, où des hommes travaillent ici tous les jours. Des traitements pour prévenir les maladies sont appliqués principalement d'avril à juillet.

Dans la mesure du possible, ces traitements sont réalisés en dehors des heures de forte fréquentation, mais les contraintes

Équipez-vous de chaussures de marche et de vêtements appropriés aux conditions climatiques.

Respectez les cultures et les propriétés privées. Ne sortez pas des sentiers balisés.

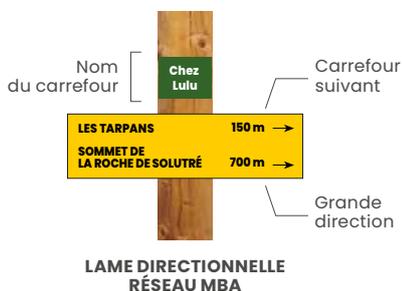
météorologiques peuvent parfois obliger à déroger à cette règle. Si tel est le cas au moment de votre promenade, tenez-vous éloignés de la parcelle, le vigneron sera vigilant à ne pas vous exposer.

D'une manière générale, ne pénétrez pas dans les parcelles et sur la plupart des chemins de vignes non balisés, qui sont des

Certains secteurs peuvent faire l'objet de réglementations environnementales particulières (sites classés, arrêté de protection de biotope, zone Natura 2000).

Ne laissez aucun débris dans la nature.

propriétés privées. Ne vous garez pas sur les pourtours et accès aux parcelles, les vignerons étant susceptibles de devoir y travailler à tout moment et de passer avec des engins agricoles.



Balilage itinéraire

Balilage GR**

Balilage GRP***



Continuité



Mauvaise direction

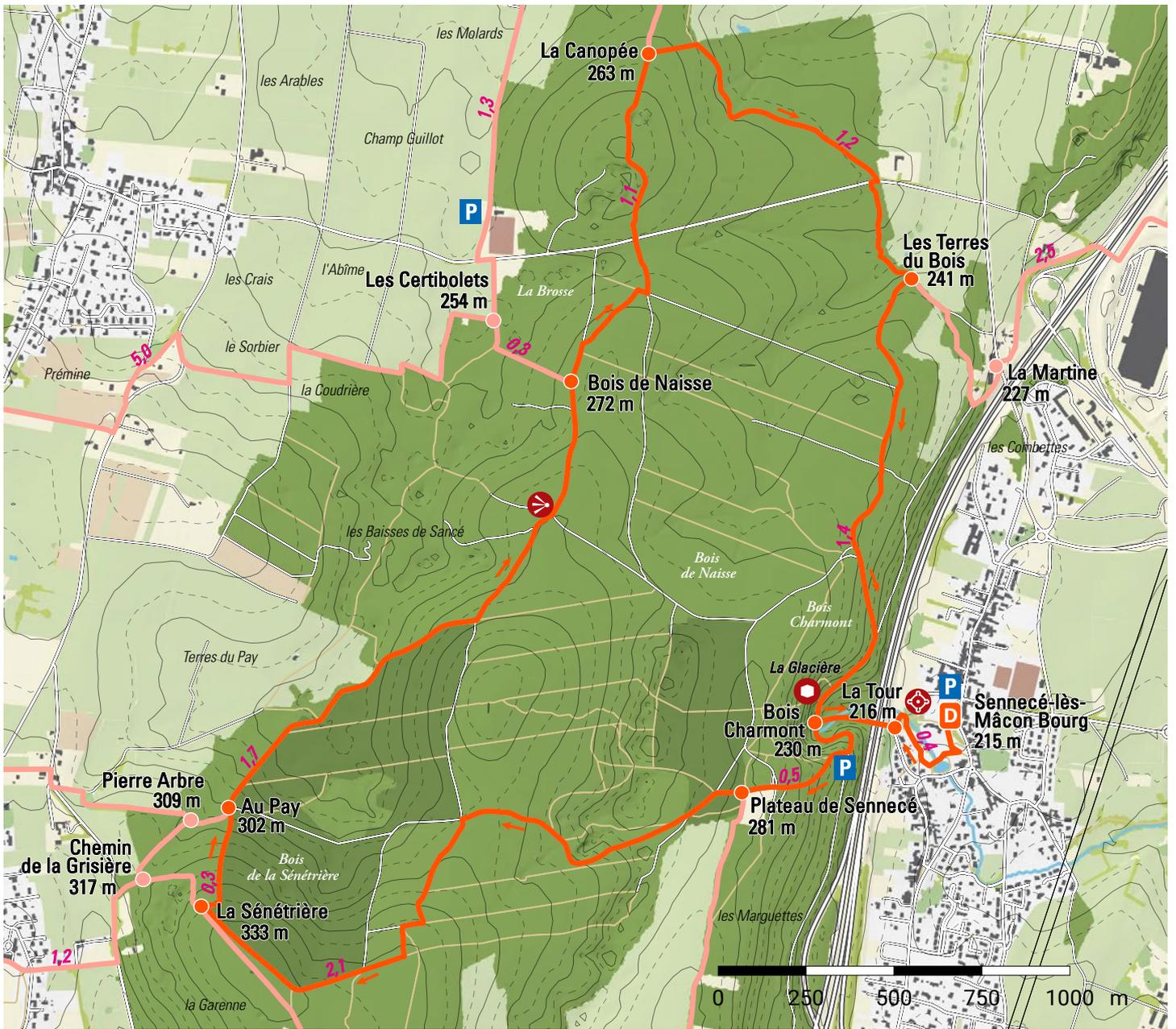


Changement de direction

Entre les poteaux les itinéraires sont balisés en jaune (marquage par peinture ou autocollant). Les sentiers d'interprétation peuvent avoir un balilage particulier complémentaire.

*GR® : Grande Randonnée

**GRP® : Grande Randonnée de Pays



- | | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |

PROFIL PARCOURS

Distance **9,5 KM** | Dénivelé **139 M**

Le sentier de la Tour

